

## SPF Chancellerie du Premier ministre

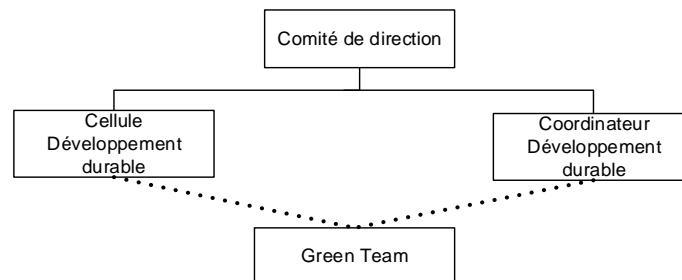
### Rapport d'activités 2018 de la Cellule de Développement durable



(Monsieur Christophe Cuche, membre de la CIDD, et Madame Aude Van Grootenbruel, suppléante)

La Cellule « Développement durable » de la Chancellerie du Premier ministre a été créée conformément à l'arrêté royal du 22 septembre 2004 portant création des cellules de développement durable au sein des services publics fédéraux, des services publics fédéraux de programmation et du Ministère de la Défense.

L'organigramme ci-dessous identifie quelques acteurs particulièrement impliqués par le développement durable au sein de la Chancellerie. Il confirme l'importance accordée à la Cellule DD.



La Cellule DD est composée :

- d'une représentante du Comité de direction (Il s'agit en l'occurrence de la Présidente du Comité de direction a.i.) ;
- du Coordinateur Développement Durable, représentant la Chancellerie du Premier ministre auprès de la Commission interdépartementale du Développement durable (CIDD) et de sa suppléante ;
- de la responsable de la politique de communication en matière de développement durable ;
- d'un responsable du Service ICT ;
- d'un responsable du Service Budget & Contrôle de gestion ;
- d'un responsable du Service Secrétariat & Logistique ;
- d'un des deux conseillers en prévention ;

- d'un représentant de la Direction générale Secrétariats et Concertation, membre du Groupe de travail « Evaluation d'incidence des décisions sur le développement durable » auprès de la CIDD ;
- d'un représentant de l'Agence pour la Simplification administrative ;
- d'un représentant de l'Institut Fédéral pour le Développement Durable (IFDD) ;
- et du responsable du suivi des indicateurs environnementaux.

Sur le terrain, la Cellule DD est soutenue par la Green Team, une équipe motivée, d'une dizaine de personnes appartenant à différents services, qui se veut concrète et proactive.

Sous l'égide du Comité de direction, ensemble, la Cellule DD et la Green Team s'efforcent de remplir les missions suivantes :

- participer aux groupes de travail de la CIDD,
- élaborer et suivre le Plan d'action Développement durable de la Chancellerie,
- suivre la durabilité des marchés publics de la Chancellerie,
- suivre l'exécution de la politique en matière de gestion environnementale interne,
- sensibiliser la Chancellerie au développement durable.

### **Activités de la Cellule DD et de la Green Team**

La sensibilisation de l'ensemble du personnel au développement durable relève d'un processus continu, par le biais de l'intranet, d'e-mails, d'affiches et d'activités. Très concrètement, la Chancellerie a mené à bien les projets suivants en 2018 :

- Elle a diffusé, fin 2017 – début 2018, une campagne de sensibilisation autour de la biodiversité, mise en place par le SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement, et réalisée en collaboration avec la Cellule Campagnes de la Direction Générale Communication Externe, visant à prodiguer aux citoyens des conseils et des gestes simples pour consommer tout en respectant la biodiversité. A cet effet, différentes petites capsules sont disponibles sur le site internet biodiversity.be.
- Elle a diffusé à l'occasion de la journée de la Terre (22 avril 2018), quelques conseils au sujet de la pollution plastique et rappelé une série de « **green tips** » concernant le tri des déchets, la consommation de papier, le chauffage, l'électricité, l'eau et les missions à l'étranger.
- A l'occasion de la **semaine de la mobilité** (du 16 au 22 septembre 2018), les membres du personnel ont été encouragés via l'intranet à utiliser les vélos de service de la Chancellerie, dont deux sont électriques, dans le cadre de leurs déplacements de service au sein de la Région de Bruxelles-Capitale. La Chancellerie s'engage également à la promotion de la mobilité durable en fournissant du matériel de communication dans le cadre de l'action « Au travail sans voiture ». Cartes vélos, plaquettes vélos et autres petits objets sont dans ce cadre mis gratuitement à disposition des membres du personnel.
- La Chancellerie continue à prendre des initiatives pour améliorer le **bien-être du personnel** : sessions de mindfulness et cours de yoga au Centre International de Presse, mise à disposition du local de relaxation du dispensaire du service social

commun aux SPF horizontaux et à la Régie des Bâtiments, journée sportive, cours de Tai Chi Chuan à la Régie des Bâtiments et utilisation moyennant paiement des infrastructures de l'École Royale Militaire...

- Enfin, une activité importante au sein de notre organisation est et reste **la Semaine du développement durable de l'autorité fédérale** (du 22 au 26 octobre 2018). La Green Team constitue par ailleurs une force motrice incontournable de l'organisation de cet événement. En 2018, cette Semaine était placée sous le signe de la thématique « Zéro déchet ».

A cette occasion, un stand « zéro déchet » a été érigé dans le restaurant du personnel et deux membres de l'association bénévole « Zero Waste Belgium » sont venues présenter quelques solutions simples et accessibles à tous pour réduire la production de déchets et diminuer l'empreinte de l'homme sur l'environnement. Afin d'inciter les membres de la Chancellerie à participer à la transition écologique vers une société plus sobre et économe en ressources, une liste de livres sur la thématique « Zéro déchet » ainsi que la recette d'un dentifrice à faire soi-même ont été publiés sur l'intranet de la Chancellerie.

Et comme le veut la tradition, la journée du développement durable a débuté par un petit-déjeuner durable dans le restaurant du personnel et s'est poursuivie par un menu durable durant la pause déjeuner.

### **Mesures et actions du SPF Chancellerie contribuant à un développement durable**

La Chancellerie entend répondre à 9 enjeux qui ont un impact sociétal, environnemental, économique et éthique.

1. Soutien au fonctionnement du gouvernement par la qualité et la continuité des services que nous offrons.
2. Une information transparente par une communication efficace des décisions du gouvernement fédéral et des services prestés par les autorités fédérales.
3. Des investissements publics responsables par la préparation de la réglementation relative aux marchés publics en portant une attention particulière aux clauses sociales et environnementales.
4. Soutien à la concertation entre l'État fédéral et les entités fédérées et entre l'État fédéral, les entités fédérées et les organisations syndicales par notre expertise et la confiance que nous suscitons.
5. Une administration fédérale optimale en étant la force motrice de projets importants, en investissant dans des projets transversaux et en partageant des valeurs communes.
6. Une politique des ressources humaines équitable et durable par la mise en oeuvre de plans d'action tels que le gendermainstreaming, le handistreaming, la politique de diversité...
7. Un personnel impliqué et engagé :

- en améliorant les outils et les processus de travail
- en faisant la promotion d'une alimentation saine
- en encourageant les membres du personnel à réaliser un plan de carrière
- en stimulant la mobilité interne

8. Visibilité et promotion des institutions fédérales par des actions de promotion, de communication, de sensibilisation et de l'organisation d'événements à forte valeur ajoutée.

9. Le développement durable est une réalité quotidienne en agissant sur :

- les déchets
- la mobilité
- la réduction du CO<sup>2</sup>
- la consommation d'énergie, d'eau et de papier

Le développement durable est un fil rouge dans l'ensemble des activités et des tâches de la Chancellerie.

- Le développement durable trouve chaque année sa place dans la **Note de politique générale** du Premier ministre. Et le management à son plus haut niveau reflète ses préoccupations.
- En fait, tous les membres du personnel de l'Administration et des Organes stratégiques sont conscients du rôle qu'ils peuvent jouer, **chacun** à leur niveau, en la matière. Tant dans les activités internes à la Chancellerie que dans les réunions à l'extérieur, l'objectif de ne pas oublier le développement durable est présent.
- Dans ce cadre, la Chancellerie participe autant que faire se peut aux **réseaux et groupes de travail** de la CIDD et de l'IFDD. La bonne collaboration passe par ses nombreux échanges.
- La Chancellerie respecte l'obligation de procéder à **l'analyse d'impact de la réglementation (AIR)** des avant-projets de loi et projets d'arrêtés royaux ou ministériels pour lesquels l'intervention du Conseil des ministres est requise.
- En collaboration avec l'IFDD et la CIDD, le service des marchés publics de la Chancellerie a entamé cet automne un travail d'actualisation et de simplification de la **circulaire du 16 mai 2014—Intégration du développement durable**, en ce compris les clauses sociales et les mesures favorisant les petites et moyennes entreprises - au regard de la nouvelle législation en matière de marchés publics. Cette action contribue par ailleurs à la réalisation de l'objectif de développement durable des Nations Unies (SDG) 12.7 « Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales ».
- La Chancellerie a également fait appel en 2018 à un partenaire académique afin de réaliser un **screening des campagnes de communication** des autorités fédérales **sous l'angle du genre**. Grâce aux résultats et recommandations qui découleront de cette

étude, la Chancellerie disposera en 2019 de nouveaux outils pour poursuivre l'intégration du genre dans la communication fédérale.

- Enfin, l'évaluation biannuelle du plan d'action DD 2018 et l'élaboration du **plan d'action DD 2019** ont permis d'observer le travail déjà réalisé et de réfléchir à de nouvelles pistes pour renforcer l'intégration du développement durable dans les missions et politiques de la Chancellerie mais également au niveau de sa gestion interne.

### **Axes de gestion durable dans le fonctionnement interne de la Chancellerie**

#### **- Système de management environnemental :**

La Chancellerie dispose du **label « Entreprise écodynamique »** avec trois étoiles depuis le 7 février 2017 et ce, pour une durée de trois ans. La fiche de promotion du label « Entreprise écodynamique » de notre SPF figure sur le site internet de Bruxelles Environnement et reprend quelques exemples d'actions écodynamiques réalisées que notre organisation souhaite mettre en avant (gestion des consommations d'énergie et de la consommation de papier, sensibilisation du personnel, suivi d'indicateurs, « Paperless Government », « Green Data Center », Green team, restaurant durable...).

#### **- Politique d'achats durables :**

La Chancellerie est très soucieuse de l'impact qu'elle peut avoir grâce à sa politique d'achats. C'est pourquoi, elle veille à l'application en interne des dispositions de la circulaire du 16 mai 2014—Intégration du développement durable, en ce compris les clauses sociales et les mesures favorisant les petites et moyennes entreprises.

La Chancellerie a également procédé, conformément à son Plan d'action développement durable, à l'élaboration, en 2017, d'un **outil visant à organiser le suivi et le reporting de ses achats et à mieux mesurer l'intégration du développement durable** dans ses marchés publics. Cette banque de données est opérationnelle depuis janvier 2018 mais sa raison d'être et son fonctionnement nécessitent néanmoins d'être revus au regard du projet BeCEPS développé par le SPF BOSA dans le cadre du processus de centralisation des achats fédéraux.

Conformément à son plan d'action développement durable, la Chancellerie a aussi pris des mesures afin **d'améliorer les connaissances de son personnel en matière de marchés publics**. A cette fin, elle a pris contact avec un membre du personnel du Ministère de la Défense et deux formations ont pu être organisées. La première formation, d'une durée de 2h, était destinée aux membres du Comité de direction et visait à attirer leur attention sur la nécessité de planifier les marchés publics à l'avance mais également sur l'importance de bien formuler l'expression du besoin et d'intégrer (si possible) des critères durables. La seconde formation s'adressait quant à elle aux principaux acheteurs de la Chancellerie et se déclinait en deux modules. Un premier d'une journée consacré à l'expression du besoin et un second, d'une

demi-journée concernant l'intégration de critères de développement durable dans les marchés publics. Quatre acheteurs de la Chancellerie y ont participé.

- **Alimentation durable :**

Les efforts de la Cuisine en matière de gestion durable ont été récompensés cette année par l'obtention, le 15 mars 2018, du label Cantine Good Food (une fourchette) de Bruxelles Environnement.

Afin de maintenir ce label, la Cuisine a poursuivi ses efforts pour diminuer les impacts environnementaux négatifs des plats proposés aux clients du restaurant tout en veillant à ménager la satisfaction des clients et à respecter les contraintes budgétaires (Alternatives végétariennes, sandwich bio, choix de plusieurs poissons labélisés MSC, plus grand respect des saisons dans le choix des fruits et des légumes et indication en gras dans le menu lorsque ceux-ci sont de saison, achats de produits bio tels que le pain, le lait, le quinoa et certains légumes..., inclusion d'une surprise végétarienne dans le menu, participation à la semaine bio, ....).

La Cuisine a en outre participé à un projet autour du gaspillage alimentaire initié par Bruxelles Environnement. Pendant un mois, les restes du restaurant ont été pesés et notés quotidiennement afin d'examiner où des améliorations pouvaient être apportées en termes de gaspillage alimentaire dans l'optique d'élaborer un plan d'action.

- **Mobilité durable et parc automobile :**

La Chancellerie emploie 252 personnes, tous statuts confondus. 21 membres du personnel (8%) ont bénéficié d'une indemnité vélo et 204 (81%) de la prise en charge d'un abonnement aux transports en commun.

Les 5 véhicules de service de la Chancellerie font tous l'objet d'un contrat de leasing. L'un de ces véhicules est hybride.